

Le 1^{er} juillet 2020, le Conseil fédéral suisse a décidé qu'à partir du 6 juillet, toute personne entrant en Suisse en provenance de certaines régions devra se mettre en quarantaine pour 10 jours.

La liste des pays concernés, susceptible d'être modifiée en fonction du développement de la pandémie, est disponible sur le site de l'Office fédéral de la santé publique :

- [Consultez la liste des pays](#)
- [Coronavirus CoVID-19 : réponses du médecin cantonal aux questions fréquentes](#)

Les résidents vaudois qui rentrent d'un de ces pays sont priés d'appeler la Hotline santé **0800 316 800** qui donnera les indications nécessaires.